

Ces deux derniers jours, j'ai rencontré les ministres des affaires étrangères des principaux pays qui fournissent des contingents aux forces de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient : l'Irlande, la Norvège, la Suède et la Finlande, pays qui, avec le Canada, composent presque la moitié des forces de maintien de la paix dépêchées là-bas. Nous avons tous convenu qu'il serait possible de déployer rapidement, sur demande, une force de vérification et d'observation de la trêve à même nos contingents au Liban, à Chypre ainsi qu'à la frontière entre Israël et ses voisins et à la frontière irano-iraquienne. Nous avons aussi convenu d'indiquer au Secrétaire général que nous étions disposés à répondre positivement à une telle demande.

La phase suivante doit être axée sur le maintien de la paix. Dans sa résolution 678, le Conseil de sécurité autorisait le recours à tous les moyens nécessaires pour établir la paix. Il doit maintenant se pencher sur le *maintien* de la paix.

Mais pour cela, il faut que les pays de la région lui en donnent le mandat. Une force de maintien de la paix doit être crédible; elle doit être armée; elle doit réunir des militaires des pays les plus touchés. Ceux-ci pourraient faire valoir qu'il ne doit pas s'agir d'une véritable force des Nations Unies, coiffée du béret bleu, mais plutôt d'une force composée des États de la région, arabes et autres, et travaillant de concert avec l'ONU. Il s'agirait d'une opération majeure pour les Nations Unies. La confier à des forces strictement onusiennes amène la région et l'Organisation à se poser des questions. N'est-ce pas à partir de la région même que l'on peut le mieux garantir la sécurité régionale sur le long terme ? Voulons-nous vraiment armer les Nations Unies à ce point ? Nous cherchons des réponses valables -- pour la région et pour les Nations Unies.

Les ministres des affaires étrangères des pays arabes à qui j'ai parlé ont dit qu'une telle force pourrait cependant être secondée par des forces extérieures à la région et ayant l'habitude de ce genre de mission. Dans ce cas, le Canada serait disposé à jouer tout rôle utile.

À plus long terme encore, il faudra assurer l'inviolabilité des frontières. Comme l'histoire nous l'enseigne, les forces de maintien de la paix ne suffisent pas toujours à la tâche. Il faudra probablement établir un réseau d'ententes mutuelles en matière d'autodéfense dont la viabilité pourrait éliminer la nécessité de compter sur une protection extérieure.

Nous espérons que nous avons assisté à la fin de la rivalité Est-Ouest dans la région. Maintenant que la Guerre froide est terminée, il ne devrait plus être nécessaire d'armer des pays satellites jusqu'aux dents pour favoriser ou protéger les intérêts de l'Est ou de l'Ouest. Ces intérêts devraient